

	<b>PROFIL DE POSTE neuropsychologue - Pôle Rééducation-Réadaptation</b>	Référence : 22707.2 Page 1/4
<b>Thème</b> : Rééducation Réadaptation		

Auteur		Vérificateur	Approbateur
REDOUTET Gregoire	Nadege, WAUQUIEZ	CHERRIERE Christelle	TAHA Souad
04/05/2021		07/05/2026	18/05/2026

- Profil de poste validé par Dr TAHA – Mme CHERRIERE
- Visu de la commission fiche de poste le 28/05/2026

## 1. Dénomination du poste

**Métier** : Neuropsychologue

**Grade** : Psychologue

**Unité fonctionnelle d'affectation** : UF 8809 – Centre de Rééducation et de Réadaptation – Pôle RR

## 2. Missions

### Mission principale :

Le/la psychologue conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives, diagnostiques, thérapeutiques et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique, cognitive et les comportements individuels et collectifs. Il/elle réalise une évaluation et/ou prise en charge des troubles neuropsychologiques, des patients hospitalisés sur le C2R en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et l'entourage.

### Activités et périmètre du poste :

#### - Missions cliniques :

- ❖ Pratique d'entretiens individuels et collectifs
- ❖ Réalisation de bilans neuropsychologiques à visée diagnostique, d'aide à construction du projet thérapeutique, du projet de sortie et de mises en place d'adaptations
- ❖ Restitution du bilan et explication des résultats au patient à la famille et aux équipes
- ❖ Conception et élaboration d'interventions neuropsychologiques à visée préventive et thérapeutique auprès des patients et de leurs aidants
- ❖ Intervention auprès des aidants
- ❖ Participation aux médiations du service sous forme de soin individuel ou soin groupal
- ❖ Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions
- ❖ Participation aux réunions pluridisciplinaires et aux PIII

#### - Missions institutionnelles :

##### Au sein du service :

- ❖ Participation aux synthèses pluridisciplinaires
- ❖ Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle
- ❖ Rédaction de transmissions écrites, pertinentes pour la prise en charge pluridisciplinaire dans le

dossier informatisé du patient, selon les besoins et l'organisation du service.

- ❖ Participation aux instances hospitalières, conseil de pôle et développement des liens avec les partenaires extérieurs

#### Hors du service :

Le/la psychologue fait partie du collège des psychologues et peut de ce fait participer aux réunions de celui-ci.

#### - **Missions de Formation, d'Information et de Recherche (temps FIR) :**

- ❖ Le/la psychologue peut accueillir et encadrer les étudiants en psychologie si les caractéristiques de son lieu d'exercice le permettent.
  - ❖ Il/elle participe aux formations internes du service, au CHU et peut dispenser des enseignements sur des structures extérieures à l'établissement, au nom du CHU.
  - ❖ Il/elle est important de poursuivre sa formation personnelle : approfondissement de sa pratique et réactualisation régulière de ses compétences et connaissances, travail de supervision, participation à des groupes d'intervision.
  - ❖ Il/elle peut réaliser des études et des recherches en psychologie et/ou en lien avec les activités cliniques et les projets de recherche menés sur le pôle.
  - ❖ Il/elle participe s'il/elle le souhaite aux différents essais thérapeutiques du service.
- Prise en compte des enjeux de développement durable dans le cadre de l'application des missions.

### 3. Positionnement

☞ Lien hiérarchique : Le/la psychologue est sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines du CHU.

☞ Afin de favoriser l'organisation et répondre aux besoins du service, il/elle entretient un lien fonctionnel privilégié avec un référent médical : Dr TAHA - chef(fe) de Pôle, sans lien hiérarchique avec ce dernier.

☞ Relations de travail les plus fréquentes : avec les médecins des services et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Il/elle est amené(e) à travailler avec les professionnels des différents services du CHU, et avec des professionnels d'autres établissements.

### 4. Organisation du poste

Poste à 60 %

Temps de travail hebdomadaire au forfait cadre.

Localisation : Pôle RR - C2R.

Un lieu garantissant la confidentialité est mis à disposition du/de la psychologue pour ses entretiens et/ou bilans.

## 5. Attendus du poste

Le/la psychologue respecte le code de déontologie des psychologues dans sa pratique quotidienne.  
Il/elle se doit de garantir la spécificité de son rôle en toute autonomie.  
Il/elle est également garant des outils de travail avec lesquels il/elle exerce, en cohérence avec le public accueilli et le projet de soin du service.

### 5.1 – Diplômes

DESS ou Master de psychologie avec spécialisation en neuropsychologie.

### 5.2 - Formations

Formation pratique en neuropsychologie clinique lors de stages professionnalisants et toute autre formation ou expérience en lien avec la discipline.

### 5.3. – Expériences

Expérience clinique d'évaluation et de réhabilitation auprès d'un public présentant des troubles cognitifs, notamment de patients cérébrolésés adultes et âgés.

Expérience au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

### 5.4 – Connaissances

Connaissances générales du fonctionnement psychologique, des modèles cognitifs, des syndromes neuropsychologiques et des pratiques de réhabilitation neuropsychologique pertinentes relatives à une population d'adultes et de personnes âgées présentant des lésions cérébrales, des pathologies neuroévolutives et affections neurologiques apparentées.

Connaitre et maîtriser les principaux outils d'évaluation neuropsychologique standardisés ainsi que les méthodes de réhabilitation validées destinées à ces populations.

### 5.5. – Savoir-faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence.
- Réaliser un bilan neuropsychologique adapté aux problématiques rencontrées.
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Administrer, coter et interpréter les outils psychométriques validés pertinents.
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient et à son contexte en fonction du projet global et des ressources à disposition.
- Identifier et solliciter les partenaires extérieurs pertinents à la mise en place de projets.
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel.

### 5.6 – Valeurs et savoir-être

Le CHU Dijon a défini ses 3 valeurs socle, qui représentent un attendu pour l'ensemble de ses professionnels :

- Esprit d'équipe
- Engagement
- Excellence

## 6. Exposition à des risques professionnels

Il est ici précisé quels risques particuliers (physiques, chimiques, biologiques, autres risques) sont identifiés en lien avec ce poste :

- ❖ Risques psycho sociaux : charge émotionnelle, agressivité
- ❖ Risques physiques : en relation avec des patients en souffrance, risque d'agressivité verbale ou physique.

### Historique des modifications (facultatif)

Date	Version	Motif de la modification
04/05/2021	1	Création
07/05/2026	2	MAJ document